



Paris, le 7 mars 2022

Transactions d'entreprise - Bilan 2021 et perspectives 2022

Reprises d'entreprises : une demande en augmentation tirée par le désir de reconversion professionnelle

En 2021, les candidats à la reprise d'entreprise se font toujours plus nombreux, et porteurs de projets plus solides et mieux financés. Plus mobiles, ces candidats à l'acquisition se montrent également plus prudents dans leurs projets. Il s'agit, de plus en plus, de personnes physiques, en reconversion, prêtes à se lancer dans l'aventure entrepreneuriale, notamment en région.

Le Groupe Michel Simond, spécialiste de la transmission de commerces et d'entreprises, dresse le bilan des transactions en France et présente les tendances qui se dessinent pour 2022.

Les transmissions d'entreprise : les signes de la reprise sont là !

En 2021, le nombre de transactions d'entreprises a **diminué de 5% par rapport à 2020¹ en France**. Le prolongement de la période chaotique liée à la pandémie, qui a entraîné un gel de nombreuses transactions avec un recul de 25% en 2020, n'a toujours pas été favorable à une reprise d'activité en 2021.

De nombreuses cessions ont été repoussées : certains acquéreurs souhaitent attendre des jours meilleurs, d'autres ont subi des retards administratifs ou des délais de décision plus longs de la part des banques.

Malgré ce contexte, le Groupe Michel Simond, 1^{er} réseau national de conseil en cession et reprise de commerces et entreprises, enregistre de son côté une croissance de son activité avec une augmentation de **+17% du nombre de cessions accompagnées en 2021**.

« Dans ce contexte encore morose, l'année 2021 a été très positive pour le Groupe. Notre croissance a été tirée par plusieurs facteurs : des acquéreurs qui ont progressivement repris confiance et anticipé le rebond de l'économie, une forte envie de reconversion post pandémie, et des zones touristiques (où nous sommes très implantés) qui ont enregistré un très fort regain d'attractivité avec une augmentation de 32% de cessions réalisées sur ces zones en 2021 vs 2020. » explique **Vivien Boualem, Directeur Réseau du Groupe Michel Simond**.

Côté valeur, le prix médian de cession des PME est passé **de 220 000 € en moyenne en 2020² à 240 000€ en décembre 2021**.

La crise a eu un impact différent sur la valeur des entreprises selon le secteur d'activité :

- Ainsi, **les activités de plomberie chauffage, distribution alimentaire, boulangeries, tabac, boucheries ... et plus généralement les commerces de proximité** ont vu leur valeur progresser.
- Alors que les secteurs soumis à la clientèle étrangère comme **l'hôtellerie, la culture, événementiel**, mais également **le prêt-à-porter et les commerces de centres commerciaux** ont vu leur valeur diminuer.

⇒ **En 2022**, le Groupe Michel Simond estime que **la valorisation moyenne des commerces et entreprises ne devrait pas baisser par rapport à 2021** et rester à un niveau supérieur à 2019.

Dans ce contexte encore fragile, le Groupe constate que les banques ont rallongé leurs délais de décision avant d'accorder des crédits aux acquéreurs. Elles se montrent plus exigeantes, notamment

¹ Source BODACC

² Source Indicateur Atometrics (marché intermédiaire + gré à gré)

au niveau **des apports demandés (40% au lieu de 30% l'an dernier)**. Elles sont également plus favorables aux dossiers réunissant plusieurs investisseurs, pour limiter leurs prises de risques.

Les modalités de cession évoluent également avec des **clauses d'earn out** ou des **crédits vendeur** de plus en plus fréquents. Ces cessions « progressives » permettent en effet de rassurer l'investisseur, notamment lorsqu'une partie du prix de la transaction reste conditionnée aux résultats de l'entreprise après sa transmission.

Des acquéreurs potentiels plus nombreux motivés par la reconversion professionnelle

En 2021, le nombre de candidats à la reprise a fortement augmenté : le Groupe Michel Simond a ainsi enregistré une **augmentation de 11% des demandes par rapport à 2020 !**

Pour l'essentiel, il s'agit de personnes physiques, notamment **des cadres en reconversion** qui anticipent les plans sociaux de leurs employeurs ou qui cherchent à changer de vie professionnelle. Porteurs de solides compétences, ces nouveaux candidats à l'acquisition disposent également d'apports légèrement plus conséquents : **255 K€ en moyenne pour les cessions de commerces et 560 K€ en moyenne pour les autres cessions.**

Ces acquéreurs sont plutôt mobiles avec **plus d'1 sur 2 qui recherche dans un département différent du leur.**

Face à ces acquéreurs toujours plus nombreux, **le nombre de cédants reste stable par rapport à 2020 (+1% seulement)**. Cette rareté de l'offre par rapport à une demande en progression devrait permettre **aux entreprises cédées de se maintenir à un niveau de prix satisfaisant.**

« Dans un marché où la demande est toujours largement supérieure à l'offre, le volume des transactions devrait progresser en 2022. Une augmentation portée par les commerces dits « essentiels » et les entreprises ayant résisté ou tiré profits du COVID-19, mais aussi par les acteurs du tourisme, en particulier du secteur de l'hôtellerie, rassurés par une situation sanitaire favorable en ce début d'année », explique Vivien Boualem, Directeur Réseau du Groupe Michel Simond. « Cette demande en forte augmentation est composée de professionnels établis, d'entreprises en croissance externe, mais aussi par de nombreuses personnes ou couples en reconversion. Ces nouveaux acteurs, de plus en plus présents sur le marché, sont en recherche d'un nouveau mode de vie » conclut-il.

Les chiffres du Groupe Michel Simond 2021

- + 11% de demandes de reprises par rapport à 2020
- Un nombre de cédants en stagnation : +1% par rapport à 2020
- Des apports en légère hausse : 255 K€ en moyenne pour les cessions de commerces et 560 K€ en moyenne pour les autres cessions.
- 52% des candidats à la reprise qui cherchent dans un autre département

A propos du Groupe Michel Simond

Réseau de franchise spécialiste de la transmission d'entreprise depuis 1997. Implanté partout en France et dans les DOM, le Groupe Michel Simond regroupe 50 cabinets et 300 experts sur toute la France et dans les DOM. Le réseau a réalisé en 2020 un chiffre d'affaires de 16 ME. Avec environ 1.000 négociations annuelles, et 260M€ de transactions, le groupe s'affirme comme le leader de la transaction d'entreprise en France. Son activité se répartit entre l'hôtellerie (30% du CA), le commerce (48%), les entreprises d'autres secteurs (15%) et l'immobilier commercial (7%).

Contacts presse

Laurence de La Touche - 06 09 11 11 32 laurence@agencethedesk.com
Christine Singer – 06 03 91 06 13 – christine@agencethedesk.com